



CORREF

Conférence des religieux
et religieuses de France

RENCONTRE NATIONALE DES DELEGUES EPISCOPAUX A LA VIE CONSACREE (Paris, 25-27 janvier 2010)

I. Tous les trois ans, se réunissent les délégués épiscopaux à la vie consacrée (ou à la vie religieuse). Ils furent quelque 70 à se retrouver pendant deux pleines journées autour des Evêques membres de la Commission épiscopale de la vie consacrée (Mgr Papin, Mgr Cattenoz, Mgr Louis) et en présence du P. Quris, secrétaire très attentif de la même Commission. Le Bureau de la CORREF et les Secrétaires généraux ont pu participer à la presque totalité des interventions et débats dont ils ont beaucoup apprécié la qualité intellectuelle et fraternelle. Le tout s'est déroulé au siège parisien de la Conférence des Evêques de France qui est particulièrement bien adapté pour ce type de rencontres tissées par la prière commune à la chapelle, par les repas aussi qui sont l'occasion de dialogues informels mais féconds.

II. La structuration théologique de ces journées a été assurée par trois conférences de Sœur Sylvie Robert, qui était également intervenue lors de l'Assemblée de Lourdes marquant la création de la CORREF.

Une première intervention a porté sur *Une unité de « la vie consacrée »* ? Les guillemets et le point d'interrogation sont révélateurs des questions que pose le qualificatif de *consacré(e)* aujourd'hui. Les défis sont nombreux pour tenter de cerner cette notion. La consécration n'est-elle pas déjà baptismale ? La *sequela Christi* n'est-elle pas un chemin pour tous les baptisés ? Et puis, sur un autre registre, il y a la consécration dans les communautés nouvelles, ouverte à des couples – ce qui peut brouiller les repères théologiques et canoniques.

Après nous avoir présenté dans une deuxième conférence *Quelques recherches actuelles sur la vie consacrée*, notamment à partir des travaux de T. Radcliffe, d'E. Bianchi et de P. Lécrivain pour les plus récents, Sœur Robert est revenue, dans une troisième intervention, sur ce qui constitue l'essence de la vie consacrée qu'elle a qualifiée *d'annonce d'une visitation*. Autant dire que la vie consacrée est déjà une présence de l'au-delà dans l'ici-bas. Pour cerner la vie consacrée au plus près, par différenciation d'avec le mariage, elle a insisté sur le célibat : la vie consacrée est le prononcé d'un Toi seul, sans conjoint ni descendance. Choix de vie exclusif fait avec d'autres que l'on ne s'est pas choisis. Reste la question de la radicalité d'une telle vie qui a souvent été évoquée : elle fait partie de l'écho généralement donné à la vie consacrée ; mais la radicalité de la marche à la suite du Christ ne devrait-elle pas impulser toute vie chrétienne ?

Vous désirerez certainement, et à juste raison, en savoir davantage sur cette théologie de la vie consacrée. On nous a laissé entendre, fort heureusement, que les « Documents Episcopat » pourraient publier ces interventions.

III. Pour le reste, il y eut beaucoup de débats en ateliers et carrefours, de questions en assemblée.

Nous retiendrons **quatre convictions** qui ont été exprimées :

- l'importance de la vie consacrée aux « frontières » : dans les cités, en monde rural, auprès des migrants et des personnes en difficulté ;
- le rôle des consacrés comme priants que les chrétiens aiment rejoindre à ce titre ;
- l'aide apportée, sur différents registres, par la vie consacrée dans les diocèses ;
- l'importance du témoignage donné par la vie commune.

Egalement **quelques questions** :

- comment assurer une présence missionnaire dans la société actuelle ?
- comment mieux se comprendre entre religieux(ses) et diocésains ?
- comment vivre l'accueil dans la différence entre jeunes et anciens, entre nationaux et étrangers ?
- quels rapports établir entre communautés nouvelles et plus anciennes ?
- que signifie aujourd'hui faire partie d'un « Ordre mendiant » ?

IV. On ajoutera que les délégués à la vie consacrée ont reçu **trois documents** de la Conférence des Evêques :

- un texte cadre sur la mission du délégué épiscopal à la vie consacrée ;
- un document également cadre sur le Conseil diocésain de la vie consacrée (CDVC) ou de la vie religieuse (CDVR) – étant rappelé que sa création est laissée à l'appréciation de chaque évêque ;
- la note d'information rappelant la mission du Service Accueil-Médiation pour la vie religieuse et communautaire (SAM).

V. Enfin, Mgr Papin a conclu ces journées en retenant **cinq points d'attention** :

- il faut continuer à aller vers une instance diocésaine qui prenne en compte les différentes réalités de la vie consacrée dans le diocèse, afin de contribuer à la vitalité de cette vie ;
- il convient de travailler à une compréhension toujours meilleure de la vie consacrée par les prêtres diocésains et les laïcs en mission ecclésiale ;
- certaines formes de vie consacrée (instituts séculiers, religieux masculins) sont parfois peu prises en compte en certains lieux, et il faut y remédier ;
- les relations, les échanges doivent se poursuivre entre instituts de vie consacrée et communautés nouvelles – sans aller trop vite vers une assimilation qui serait réductrice de leur nouveauté ;
- le Service National des Vocations a annoncé une année nationale de la vie consacrée pour 2011. Les délégués et conseils à la vie consacrée (ou religieuse) devront être partie prenante de cette initiative.

VI. Quant à nous, représentants de la CORREF, nous avons mesuré l'importance de faire avancer, notamment **au niveau des provinces ecclésiastiques, un réel partenariat avec les Délégués à la Vie consacrée**. Leur ayant remis quelques documents d'information au début de cette session, nous resterons attentifs à communiquer tout ce qui pourrait nourrir et aider la mise en œuvre effective de ce partenariat qu'appellent, notamment, certaines finalités de la CORREF.

Les Secrétaires généraux de la CORREF